



LES AIDES FINANCIÈRES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

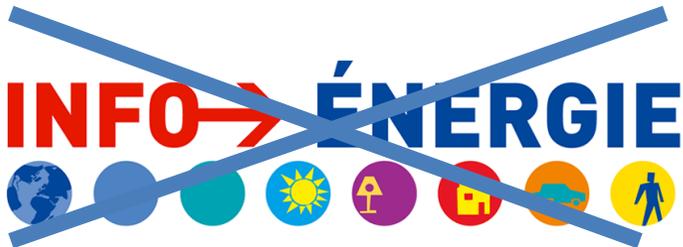
Quoi de neuf ?

Un conseiller FranceRénov', c'est quoi ?

Au 1^{er} Janvier 2022 les conseillers FAIRE sont devenus des conseillers France Rénov'

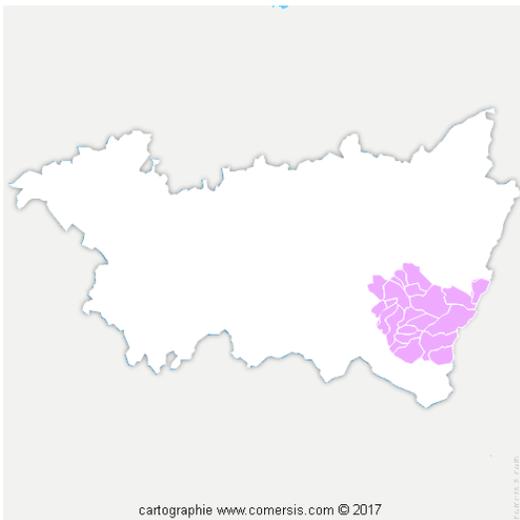
C'est un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat pour les citoyens.

Ce service est **GRATUIT, NEUTRE et INDÉPENDANT**



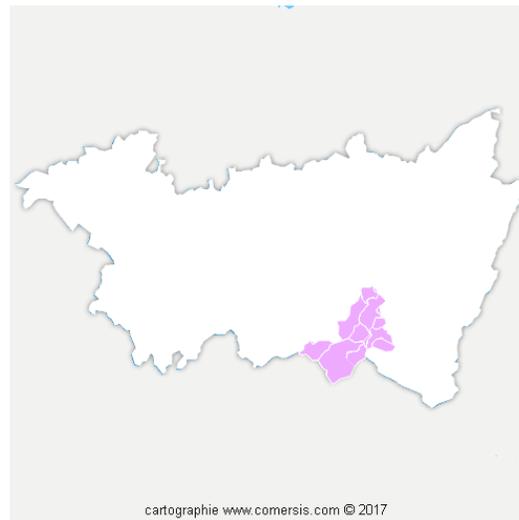
Secteur d'intervention

CC Hautes Vosges



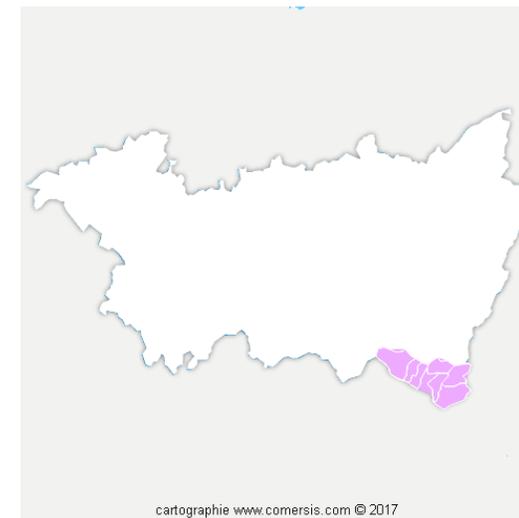
9 890 Résidences Principales
21 466 Habitants

CC Porte des Vosges Méridionales



13 899 Résidences Principales
29 504 Habitants

CC Ballons des Hautes Vosges



7 031 Résidences Principales
15 256 Habitants

Soit au total : **40 communes**
66 226 habitants
30 820 résidences principales

Comment s'y retrouver dans « la jungle » de la rénovation ?



Plafonds de ressources de l'Anah*

Plafonds de revenus en France (hors Ile-de-France), d'après le nombre de personnes dans le foyer :

Nombre de personnes	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste	Ménage Intermédiaire	Ménage Supérieur
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	> 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	> 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	> 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	> 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	> 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Anah* : Agence nationale de l'habitat

Vue globale des dispositifs

Ménages aux ressources modestes
et très modestes

Menu
« Travaux simples »

MaPrimeRénov'

A yellow square with a blue diagonal line from the top-left to the bottom-right. The text is centered in the yellow area.

Menu
« Travaux groupés »

MaPrimeRénov'
« Sérénité »

A square split vertically into a blue left half and a yellow right half. The text is centered across the split.

!
.
!
.
!
.
!
.

Autres ménages

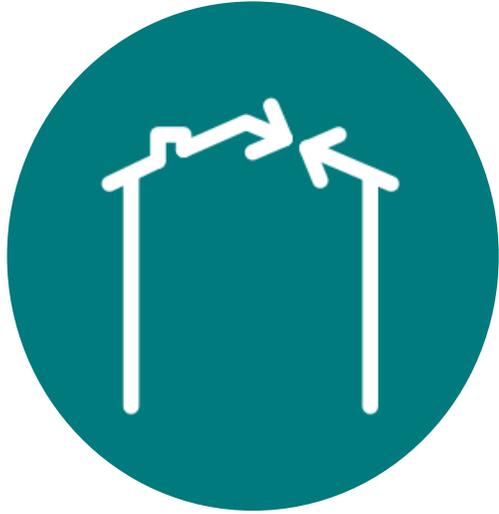
Menu
« Travaux »

MaPrimeRénov'

A square split diagonally from the top-left to the bottom-right. The top-right triangle is light red and the bottom-left triangle is light purple. The text is centered across the diagonal.

+

Certificats d'Economies d'Energie



Ménages aux ressources Modestes et Très Modestes

Propriétaires occupants

Résidence
principale

Très
Modestes

Modestes

MaPrimeRénov' « Sérénité »



RGE

Conditions

Ménage modeste ou très modeste

Propriétaire occupant (Résidence principale)

Logement > 15 ans

Ne pas avoir bénéficié d'un PTZ dans l'acquisition du logement

Logement occupé à titre de résidence principale pendant **3** ans

→ Travaux d'amélioration : **35 %** de gain énergétique minimum

- ❖ Plafond de travaux : 30 000 € HT
- ❖ Etiquette E minimum après travaux

Propriétaires occupants

Résidence
principale

Très
Modestes

Modestes

MaPrimeRénov' « Sérénité »



Demande

- Sur le site monprojet.anah.gouv.fr

Montants

Pourcentage du montant global des travaux (sur le HT) dans la limite de 30 000€ de travaux

- Très Modeste : 50%
- Modeste : 35%
- Prime si sortie de passoire énergétique : 1500€
- Prime si atteinte BBC : 1500€
- Aide au financement de l'AMO
- Une aide de la Communauté de Communes



RGE

Propriétaires occupants

Résidence
principale

Très
Modestes

Modestes

MaPrimeRénov' « Sérénité »



BALLONS DES HAUTES VOSGES

Programme « Sérénité »	Aide collectivité (€)
Ménage très modeste	600
Ménage modeste	300
Couplé Très Modeste	600
Couplé Modeste	300

Dossier couplé = Précarité énergétique + Travaux de maintien à domicile

Propriétaires occupants

Résidence principale

Très Modestes

Modestes

MaPrimeRénov' « Sérénité »

Avec Sérénité, vous êtes accompagnés dans votre projet par un organisme agréé !



RGE

Formule « Sérénité »

Très
modeste

Modeste

Base ANAH

50 %

35 %

Sur 30 000 € HT max

Prime bonus

1500 €

Passoire

BBC

PRIME COMCOM

+ CEE en fonction des travaux

Propriétaires occupants

Résidence principale

Très Modestes

Modestes

MaPrimeRénov' « Sérénité »



Possibilité de préfinancement par la société

PROCIVIS

pour avancer les subventions publiques (Anah + Collectivités) pour les chantiers liés aux Economies d'Energies

Propriétaires occupants

Résidence principale

Très Modestes

Modestes



Aides complémentaires

Propriétaires

Maison

Appartement

Tout le
monde

Certificats d'Économies d'Énergie



RGE

Principe

Dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie à inciter aux économies d'énergie des bâtiments via l'attribution de primes en €

Principe du « pollueur » « payeur »



Maison

Appartement

Tout le monde

Certificats d'Économies d'Énergie



RGE

Principe

Primes ou bons d'achats suite aux travaux

Demande

- Sur internet **avant de signer le devis (1 jour franc)**
- Comparatif des offres existantes
- Choix de la meilleure offre et montage du dossier en ligne

Montants de l'aide

Variable en fonction des revenus et des travaux
Versement de l'aide à l'issue des travaux

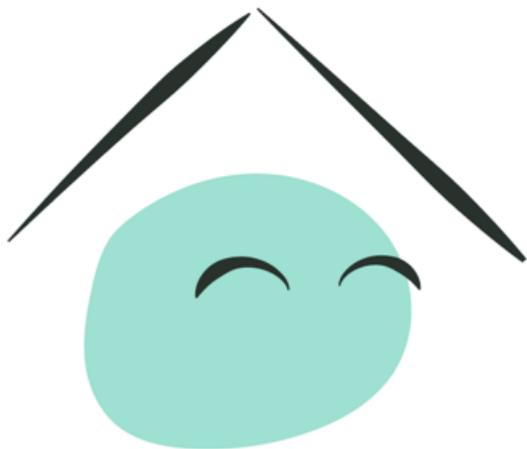
Maison

Appartement

Tout le
monde

*non-cumulable avec MaPrimeRénov' Sérénité
pour les mêmes lots de travaux

MaPrimeRénov'*



RGE

Pas d'accompagnement par un organisme..
Pour l'instant !

Propriétaire

Résidence
principale

Maison

Tout le
monde

Principe

Plafond de subvention 20 000 € maximum sur 5 ans

Demande

Sur internet : www.maprimerenov.gouv.fr

Faire la demande avant de signer le devis

Montants

Forfaitaire par travaux et en fonction des ressources

Nouveau depuis le 15 avril 2022
1000 € de plus sur certain travaux
(Jusqu'au 31/12/2022)

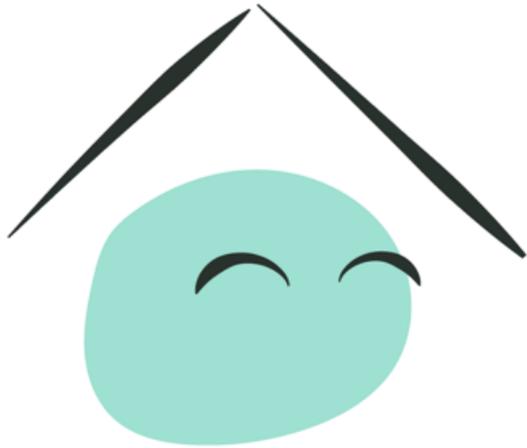
Conditions

Logement > 15 ans (2 ans fioul)

Résidence principale

PO+ PB :
SCI NON
ELIGIBLE !

MaPrimeRénov'



RGE

Règles de cumul des subventions MPR + CEE :

Bleu: 10 % de reste à charge minimum

Exemple : pour une chaudière granulés à **18 000 €**
Reste à charge de **1 800 €** minimum.



(Offre à 1 € impossible)

Pour les autres catégories

Jaune: 25 % **Violet : 40 %** **Rose : 60 %**

Propriétaire

Résidence
principale

Maison

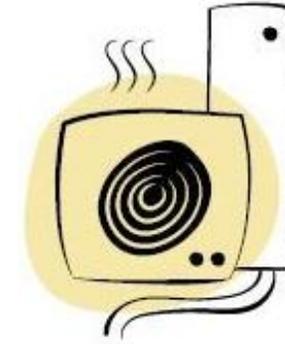
Tout le
monde

Travaux éligibles MaPrimeRénov'



Isolation

- Murs par l'intérieur
- Murs par l'extérieur (**100 m² maximum**)
- Isolation sous toitures (sous rampants)
- Fenêtres (**si remplacement simple vitrage**)



Système de chauffage

- Pompe à Chaleur (air/eau, eau/eau, Hybride)
- Granulés ou bûches
- Gaz (**jusqu'au 01/01/2023**)
- Poêles à Granulés ou Bûches
- Inserts

Autres

- Chauffe eau thermodynamique ou solaire
- Dépose cuve à fioul
- VMC double flux

Travaux Non éligibles MaPrimeRénov'



Isolation

- ❖ Plancher de combles
- ❖ Plafond sous sol
- ❖ Fenêtres (en remplacement de DV)
- ❖ Portes d'entrée et de garage



Autres

- ❖ Électricité
- ❖ Panneau photovoltaïque
- ❖ Réfection toiture et façade (sans isolation)
- ❖ Assainissement
- ❖ Salle de bains

Comment bénéficier de MaPrimeRénov'

1

→ Créer un compte sur le site internet (obligatoire !)

www.maprimerenov.gouv.fr

Requis :

Avoir une adresse mail

Dernier avis d'imposition

Être propriétaire (locataire exclu)



2

Choix des travaux

→ Dépôt du dossier

Requis :

Devis d'un artisan

L'accord des CEE

RGE



3

→ Demande de Paiement

Requis :

Facture de l'artisan

RIB

RGE

L'aide de la Région Grand EST

- Nouveau -



RGE

Conditions

Être majeur

Propriétaire occupant ou bailleur (Résident en Grand Est)
(SCI non éligible)

Pas de condition de ressources !

Montants

Poêle à bois/granulés => **500 €**

Chaudière bois/granulés et Chauffe-Eau Solaire => **2000 €**

Géothermie => **4000 €**

Sur présentation de factures dans la limite des budgets!

Ouverture de la plateforme en ligne le 23 mai 2022

(Sur le site de la Région Grand Est)

L'éco prêt à taux 0 %



RGE

Conditions

- Logement de plus de 2 ans
- Réaliser au moins une action d'amélioration de la performance énergétique. (Isolation, chauffage, etc...)
- Résidence principale (ou louée en tant que résidence principale)

Pas de condition de ressources

Montants

- ✓ 15 000 € pour 1 poste
- ✓ 25 000 € pour 2 postes
- ✓ 30 000 € pour 3 postes et +

Remboursement
de (3 à 15 ans)

Résidence
principale

Maison

Tout le
monde

- Nouveau site depuis le 01/01/2022 -

➔ france-renov.gouv.fr



L'annuaire des artisans qualifiés

Pour obtenir une aide financière, il est nécessaire de recourir à un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

[Consultez la liste](#)

Trouver un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) ou un architecte référencé

Les champs marqués d'un * sont requis.

Code Postal *

Saisissez une ville ou un code postal. Format attendu : 75000 ou Paris

88320 - Lamarche

Rayon de recherche *

Distance maximale des entreprises

20 km

Type de travaux *

Ouvertures, isolation, étude thermique, etc.

Isolation par l'intérieur des murs ou rar

Trouver

Le Prêt AVIAL

(Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement)

The logo for AVIAL is rendered in a bold, blue, sans-serif font. The letters are thick and blocky, with a slight shadow effect behind them, giving it a three-dimensional appearance. The 'i' in 'AVIAL' has a small white dot.

Conditions

Sous conditions de ressources

Montants

Prêt d'un montant maximum de 10 000 €

Taux d'intérêt de 1%

Durée de remboursement sur 10 ans maximum

E-mail : pret@avial.fr – Tél: 03 29 82 20 68

Maisons France Service



Pour aider les particuliers dans leurs démarches MaPrimeRénov'
s'ils ne maîtrisent pas l'outil informatique

FRANCE SERVICES PAYS DE REMIREMONT

📍 26 Rue Charlet
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont

☎ 03 29 62 84 91

@ franceservices.remiremont@gmail.com

🕒 **Lundi** : 09:00 - 16:00
Mardi : 09:00 - 16:00
Mercredi : 09:00 - 16:00
Jeudi : 09:00 - 16:00
Vendredi : 09:00 - 16:00
Samedi :

FRANCE SERVICES LE THILLOT

📍 9, Avenue de Verdun
Espace Parmentier
88160 Le Thillot

☎ 03 29 24 87 63

@ sserres@pays-epinal.fr

🕒 **Lundi** : 13:00 -17:00
Mardi : 08:00 -12:00
Mercredi : 08:00 -12:00/13:00 -17:00
Jeudi : 08:00 -12:00
Vendredi : 8:00 -12:00
Samedi :

FRANCE SERVICES LE VAL D'AJOL

📍 6 Place de l'Hotel de Ville
88340 Le Val-d'Ajol

☎ 03 29 37 68 42

@ jantoine@pays-epinal.fr

🕒 **Lundi** : 08:30 - 12:00
Mardi : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 18:30
Mercredi : 08:30 - 12:30
Jeudi : 08:30 - 12:30 / 13:30 - 18:30
Vendredi : 08:30 - 12:00
Samedi :

PERMANENCES France Rénov'

LE THILLOT Maison France Service 9 avenue de Verdun	SAULXURES SUR MOSELLE Annexe de la Maison France Service (MSAP) 87 rue du Collège	SAINT ETIENNE LES REMIREMONT Maison France Service 26 rue Charlet
10h à 12h	10h à 12h	10h à 12h
3 ^e Vendredi du Mois	2 ^e Jeudi du mois	1 ^{er} Mercredi du Mois



Caisse de retraite

Propriétaire

**Résidence
principale**

Maison

Appartement

Caisse de retraite



Principe

Subventions pour les personnes en retraite

Demande

Directement auprès de l'opérateur **SOLIHA VOSGES**
En fonction de la caisse de retraite principale de la personne

Montants de l'aide

Variable en fonction des revenus et des travaux
Versement de l'aide à l'issue des travaux

Propriétaire

Résidence
principale

Maison

Appartement

« Et pour mon projet, j'ai le droit à quoi?! »



Exemples
de cas
concrets



RAPPEL

Plafonds de ressources de l'Anah*

Plafonds de revenus en France (hors Ile-de-France), d'après le nombre de personnes dans le foyer :

Nombre de personnes dans le ménage	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
	Ménage Très Modeste	Ménage Modeste	Ménage Intermédiaire	Ménage Supérieur
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	> 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	> 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	> 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	> 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	> 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

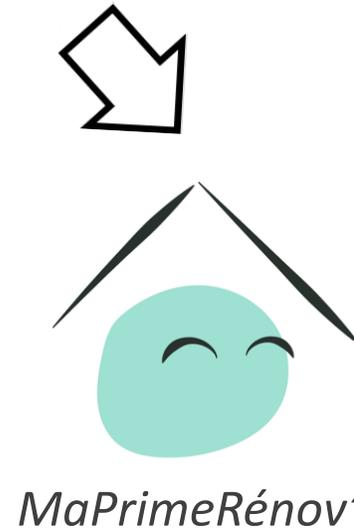
Anah* : Agence nationale de l'habitat

Exemple n°1

Ménage 2 personnes – RFR = 21 000 € - **BLEU (Très modeste)**

Chaudière fioul par une chaudière à granulés

➔ Chaudière bois granulés à 20 000 € TTC **RGE**

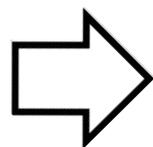


**Travaux « Simple »
Pas de gain de 35%**

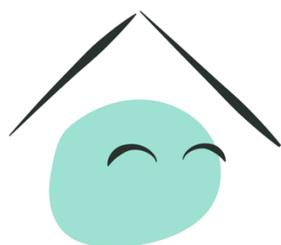
Exemple n°1

Subventions avec MaPrimeRénov' + CEE

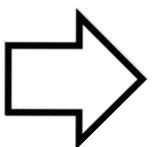
Coût des travaux **20 000 €**



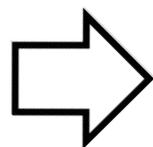
- 4000€



MaPrimeRénov'



- 11 000 €



- 2000 €

Total des aides **17 000€**

Reste à charge **3 000€**

15 % de reste à charge

Travaux financé à 85 %

(A considérer comme « bonus »
Dans la limite de l'enveloppe de la région)

Aide à la fin des travaux =
fond propre ou prêt à taux
0% !

Exemple n°2

Ménage 3 personnes – RFR = 29 000 € - Catégorie **JAUNE (Modeste)**

RGE

Travaux souhaité :

- Isolation des murs par l'extérieur 150 m² Coût : 22 500 €
- 6 fenêtres, 1 porte fenêtre et une porte d'entrée Coût : 7 800 €
- Soufflage 100 m² en combles perdus Coût : 3 000 €
- Ventilation (VMC Hygro B) Coût : 1 300 €

Cout total des travaux 34 600 €



Exemple n°2

MaPrimeRénov' / MaPrimeRénov' Sérénité

Travaux	MPR	MPR Sérénité
ITE	6 000 €	30 000x35% = 10 500 €
Menuiseries	280 €	
Isolation des combles	0 €	
Ventilation	0 €	
Aide CEE	(1200 € + 280 € + 600€ + 300€)	
Aide CC	0€	Moyenne : 400€
Prime Passoire	0€	1500€
Total aide	8 660 €	14 780€
Coup travaux	34 600 €	34 600€
Reste à charge	25 940 €	19 820€

Et l'isolation à 1€ alors ?!

Dérive des Certificats d'économie d'énergie.



Principe :

Les fournisseurs d'énergies payent les entreprise directement, le particulier à un reste à charge quasiment nul :

- **Offre commerciale**
- **Matériaux de moins bonne qualité ou non adaptés (inflammable)**
- **Main d'œuvre étrangère non qualifiée**
- **Nombreuses Malfaçons !**

FIN DES 1€ DEPUIS LE 01/07/2021

Quel



Et surtout

ATTENTION AUX DEMARCHES

Ne communiquez jamais les références de votre avis d'impôts !

Ne signez pas trop vite !

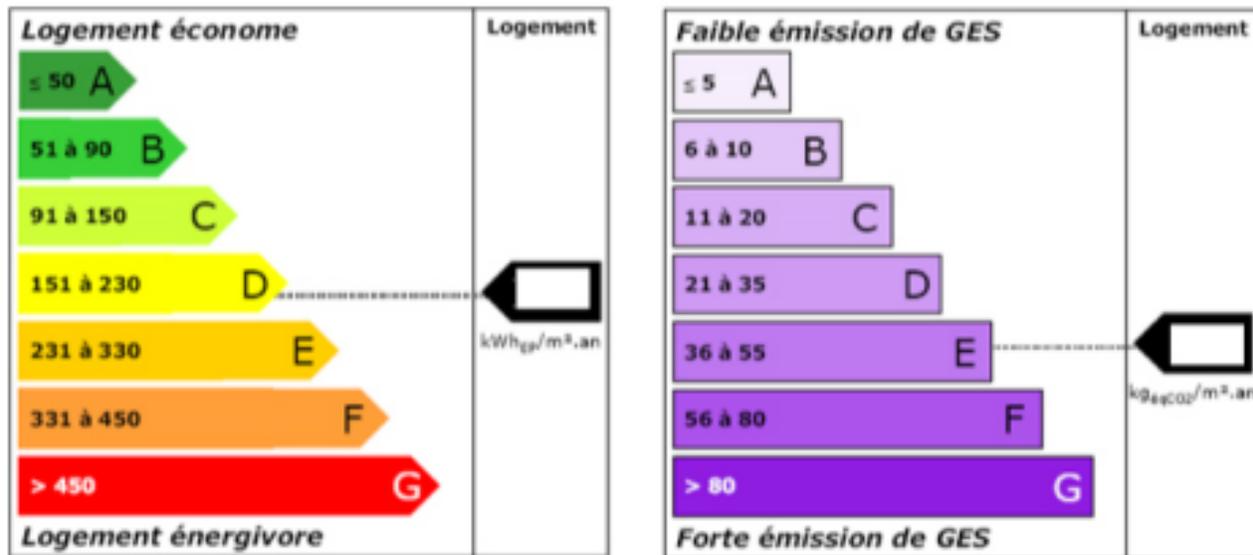
N'oubliez pas votre délai de rétractation de 14j en cas de démarchage !

Comparez l'offre commerciale avec des artisans du secteur.

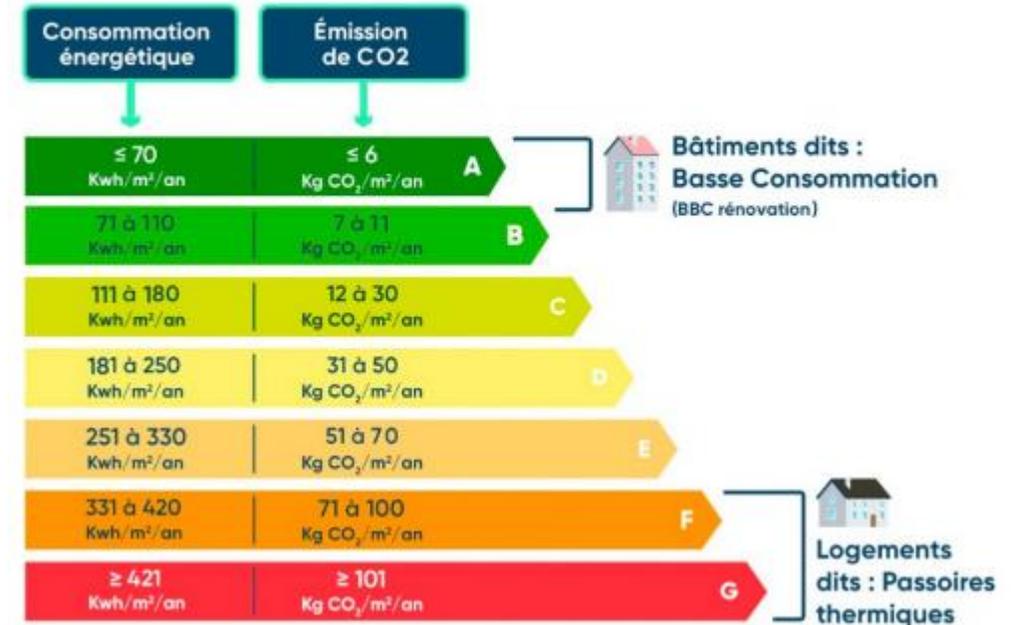
Contactez FranceRénov' en cas de doutes

REFORME DU DPE

Ancien Seuil



Nouveaux seuils



- Les GES pris en compte dans le calcul de l'étiquette dans le nouveau DPE
- DPE Obligatoire lors d'une vente et **lors d'une location**
- Réalisation d'un audit énergétique obligatoire pour la vente de logement considéré comme passoire énergétique
- **Interdiction de mise en location pour :**
 - Etiquette G dès 2025
 - Etiquette F dès 2028
 - Etiquette E dès 2034

Bonus : Les aides est ce vraiment le principale ?

- Aides et le budget ?
- Juste prix ?
- Travaux efficaces ?
(Economie d'énergie ,Réduction de facture)
- Gain de confort ?
- Sérieux de l'offre commerciale ?



Pour contacter le conseiller France Rénov'

Florent LANGLADE

**Du Lundi au vendredi (Sauf le Mardi)
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (Vendredi 17h)**



**francerenov.hautesvosges
@soliha.fr**



03 29 22 50 10



**34 rue André Vitu
88026 EPINAL CEDEX**



MERCI
pour votre **ATTENTION**